

SOMMAIRE

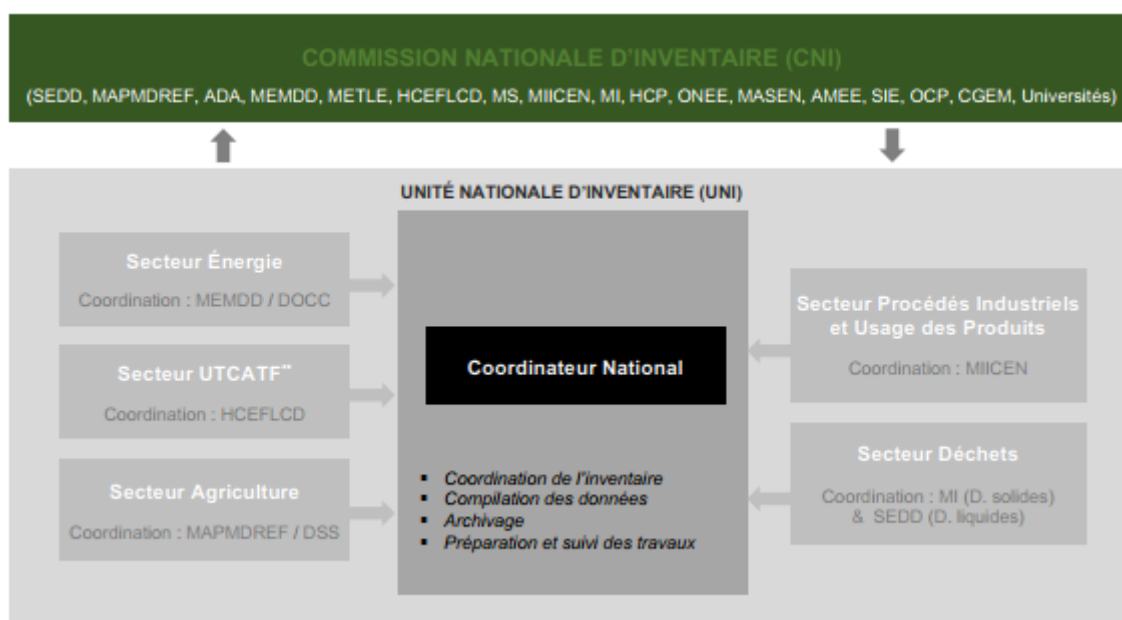
I.	CONTEXTE DE L'ETUDE	3
II.	OBJECTIFS DE L'ETUDE	3
III.	DESCRIPTION DES MISSIONS	4
	CADRAGE ET VALIDATION DE L'APPROCHE METHODOLOGIQUE	4
	MISSION 1 : ETAT DES LIEUX	4
	MISSION 2 : AXES D'AMELIORATION ET FEUILLE DE ROUTE	4
IV.	LIVRABLES	5
V.	DUREE DES TRAVAUX ET ESTIMATION DU TEMPS CONSACRE A LA PRESTATION	5
VI.	MODALITES DE PAIEMENT	5
VII.	PROFIL DES EXPERT(E)S	6
VIII.	PRESENTATION DE L'OFFRE DU CONTRACTANT	6
IX.	ÉVALUATION DES OFFRES	6
X.	DEPOT DES OFFRES	8

I. Contexte de l'étude

Conformément à ses engagements internationaux dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), notamment le calcul des émissions des gaz à effet de serre (GES) et des actions visant l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre (GES), le Maroc a mis en place, depuis 2015, un Système National d'Inventaire des GES baptisé « SNI-GES ».

Avec l'accompagnement du Projet d'Appui au Centre de Compétences Changement Climatique(4C - IKI) de la GIZ, implémenté en partenariat avec le Département du Développement Durable¹, la mise en place du SNI-GES a concerné deux principaux volets. Il s'agit d'une part de l'institutionnalisation par l'accompagnement des acteurs nationaux pour établir des arrangements institutionnels formalisés par un décret, et, d'autre part, du renforcement des capacités des différents intervenants pour les doter des instruments techniques et outils méthodologiques susceptibles d'assurer la qualité et la pérennité du système mis en place.

Le SNI-GES se présente comme suit :



Source : système national d'inventaire des gaz à effet de serre (SNI-GES), bilan et perspectives, SEDD

II. Objectifs de l'étude

Après environ 5 ans sur l'adoption du Décret n°2-18-74 du 14 rejb 1440 (21 mars 2019) relatif au système national d'inventaire des gaz à effet de serre, cette étude est proposée pour réaliser un diagnostic et une évaluation du SNI-GES, en vue de dégager des axes d'amélioration de son fonctionnement, et ce sur tous les plans : techniques, juridiques, organisationnels, etc.

¹Précédemment « Secrétariat d'État chargé du Développement Durable »

III. Description des missions

Pour répondre aux objectifs de l'étude, le prestataire doit accomplir les missions suivantes² :

Cadrage et Validation de l'approche méthodologique

Il s'agit de la phase de cadrage de l'étude. Le consultant est appelé à organiser une réunion pour la présentation de son approche méthodologique. Les remarques fournies seront intégrées au niveau de l'approche méthodologique finale.

Livrables de la phase de cadrage

Approche méthodologique et planning de réalisation des activités.

Mission 1 : Etat des lieux

La première mission comporte les activités suivantes :

Activité 1 : Elaboration du questionnaire

Cette activité sera dédiée à l'élaboration du questionnaire qui sera l'outil de base de consultation des acteurs clés du SNI-GES. Ce questionnaire devra aborder tous les volets relatifs au système au vue de récolter le retour d'expérience et l'avis des acteurs par rapport à chaque volet.

Activité 2 : Consultation des parties prenantes

Cette activité sera consacrée à la consultation des acteurs clés du SNI-GES. Il s'agit principalement des acteurs de l'Unité Nationale d'Inventaire, du 4C ainsi que des représentants du Département du Développement Durable, et autres acteurs jugés utiles par le consultant.

Activité 3 : Analyse du fonctionnement du SNI-GES

En plus des entretiens, le consultant collectera tous les documents utiles pour son analyse afin d'inclure toutes les voles nécessaires à un diagnostic complet dudit système. A cet effet, il complétera la phase des consultations par l'analyse des documents relatifs au SNI-GES pouvant affiner le diagnostic et dégager les lacunes et les axes d'amélioration.

Activité 4 : Résultats du diagnostic

Il s'agit de la résultante des activités précédentes. Le consultant élaborera un rapport de diagnostic du système où il mette en exergue, par volet, les éléments clés y compris les lacunes et les barrières.

Livrables de la mission 1

- Questionnaire de la collecte des données
- Compte rendu détaillé de chaque entretien tenu avec les acteurs clés du SNI-GES
- Rapport de diagnostic

Mission 2 : Axes d'amélioration et feuille de route

Sur la base des résultats du diagnostic, le consultant procédera à l'identification des axes d'amélioration, toujours par volet. Il présentera les actions proposées et les modalités de mise en

²Il est fortement recommandé de mener les missions 2 et 3 parallèlement, afin de respecter les délais de la consultation

œuvre, l'échéancier, etc. Ces améliorations seront ensuite traduites en une feuille de route qui sera partagée aux acteurs du SNI-GES pour assurer son appropriation et sa mise en œuvre.

Livrables de la mission 2
<ul style="list-style-type: none"> • Axes d'amélioration par volet • Feuille de route

IV. Livrables

Les livrables suivants sont attendus du/de la consultant(e) :

Mission	Livrables	Date de remise des livrables³
Cadrage	<ul style="list-style-type: none"> • Approche méthodologique et planning de réalisation des activités. 	1 semaine après la signature du contrat
Mission 1	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de la collecte des données • Compte rendu détaillé de chaque entretien tenu avec les acteurs clés du SNI-GES • Rapport de diagnostic 	2 semaines après la signature du contrat 4 semaines après la signature du contrat 6 semaines après la signature du contrat
Mission 2	<ul style="list-style-type: none"> • Axes d'amélioration par volet • Feuille de route 	8 semaines après la signature du contrat 10 semaines après la signature du contrat

Tous les documents doivent être produits en français.

Les livrables seront présentés en version provisoire et en version définitive, sous format électronique (Word et PPT).

V. Durée des travaux et estimation du temps consacré à la prestation

La durée de la prestation est de 2,5 mois. Le contrat s'étendra du mois Juin 2024 au mois d'août 2024.

Le contrat sera conclu pour un total forfaitaire de 25 Hommes/Jour⁴ maximum.

VI. Modalités de paiement

Le règlement sera effectué en 4 tranches comme suit :

- 20% à la validation de l'approche méthodologique et du calendrier ;
- 40 % après la validation des livrables de la Mission 1 ;
- 40 % après la validation des livrables de la Mission 2.

³Les dates de remise des livrables sont fournies avec comme base le jour de signature du contrat

⁴Le nombre d'hommes/jour est donné à titre indicatif pour comparer les offres reçues.

VII. Profil des expert(e)s

Le/la soumissionnaire doit répondre aux exigences minimales décrites ci-dessous :

Profil 1

Expert Sénior en changements climatiques et/ou en transparence climatique	
Formation	Titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation en changement climatique, en environnement, en suivi et évaluation, ou autre domaine étroitement lié à la consultation
Expérience	Au moins 12 ans d'expérience dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques ou tout autre domaine étroitement lié à la consultation
Connaissances	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissances approfondies du contexte institutionnel au Maroc, associé au changement climatique, le SNI-GES, la transparence climatique, le MRV, etc. ;▪ Expérience en étude de diagnostic, d'évaluation et d'analyse de système, de schéma institutionnel, de textes juridiques, etc.▪ Grande faculté de communication, de consultation et d'échange.
Références	<ul style="list-style-type: none">▪ Références en lien avec le contexte institutionnel au Maroc, associé au changement climatique, le SNI-GES, la transparence climatique, le MRV, etc. ;▪ Expérience en étude de diagnostic, d'évaluation et d'analyse de système, de schéma institutionnel, de textes juridiques, etc.▪ Expériences en processus de consultation des parties prenantes, d'organisation d'entretien via des questionnaires, etc.

VIII. Présentation de l'offre du contractant

Le prestataire est tenu de présenter les documents suivants :

- **Offre technique détaillant :**
 - a. CV de(s) expert(s);
 - b. Étapes et calendrier de mise en œuvre ;
 - c. Approche méthodologique de travail.
- **Offre financière :**
 - a. Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d'H/J par étape de chaque phase. **L'offre financière doit être datée et signée.**

IX. Évaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps :

- **Étape 1 : Analyse technique comparative des offres :**

Cette étape consiste à analyser les CV et l'expérience des candidats. Les CV remplissant les conditions de profil demandées seront retenus pour l'analyse financière.

Critères	Note Max
<p>Méthodologie : 30 points</p> <p>Améliorée : un très bon niveau de détail, approche présentée qui répond parfaitement aux TDRs, pertinence de l'approche présentée, chronogramme détaillé des activités (30 points)</p> <p>Satisfaisante : Un niveau de détail moyen, Répond aux termes de référence (20 points)</p> <p>Passable : Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation (10 points)</p> <p>Non conforme : Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDRs (0 points)</p>	30
<p>Expert Sénior en changements climatiques et/ou en transparence climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Education/Formation : Titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation en changement climatique, en environnement, en suivi et évaluation, ou autre domaine étroitement lié à la consultation (10 points) • Expérience : Au moins 12 ans d'expérience dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques ou tout autre domaine étroitement lié à la consultation (15 points) • Références en lien avec le contexte institutionnel au Maroc, associé au changement climatique, le SNI-GES, la transparence climatique, le MRV, etc. (15 points, 5 points par référence) • Expérience en étude de diagnostic, d'évaluation et d'analyse de système, de schéma institutionnel, de textes juridiques, etc. (15 points, 5 points par référence) • Expériences en processus de consultation des parties prenantes, d'organisation d'entretien via des questionnaires, etc. (15 points, 5 points par référence) 	70
Total	100

NB :

Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :
→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 60 points qui représente 60% de la note maximal des offres techniques (100 points).

- **Etape 2 : Analyse financière comparative des offres :**

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins distante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$F = 100 \times (P_{min}/P)$, tel que :

P : Prix de l'offre

P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disante.

- **Etape 3 : Analyse technico-financière :**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→70% pour l'offre technique

→30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

X. Dépôt des offres

Les offres seront :

Envoyées par mail à l'adresse suivante : **cbit.maroc@gmail.com**

ou

Envoyées par voie postale **Ou** déposées aux bureaux de la coordination du Projet en spécifiant l'objet :

Appel à consultation pour la réalisation d'une étude relative au diagnostic et à l'évaluation du Système National d'Inventaire des Gaz à Effet de Serre (SNI-GES)

Projet « Développement d'un cadre de transparence intégré pour la planification et le suivi de la CDN »

Au plus tard le 19 juin 2024, avant Midi, à l'adresse suivante :

Département du Développement Durable / DCCBEV

Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable

Coordination nationale du Projet de Développement d'un cadre de transparence intégré pour la planification et le suivi de la CDN (CBIT)

« Bureau 324 ou 328 », N°9, Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, Maroc